

# ÉCOLE

&

# SYNDI-



**SNUipp**  
**FSU**

Bulletin Départemental du SNUipp-FSU 64

N°129-3 - supplément mars 2018

imprimé par Pau repro - N° CPPAP : 0420 S 07349

Directrice de la publication: Elsa DELIGNIERES

Déposé le 3 mai 2018

PAU PPDC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE



## Lundi 11 juin

### Stage

## « Quels enjeux pour l'é-

### Orthez

Cité Scolaire Gaston Fébus  
(9h30—16h30 )



#### Edito

Malgré la diminution très sensible du nombre de classes, le système éducatif en milieu rural concerne encore aujourd'hui près du quart des élèves du primaire.

La dernière carte scolaire, dans le 64 comme ailleurs, a encore impacté l'école rurale qui a fortement participé à financer la mesure phare du gouvernement: le dédoublement des CP. L'abaissement des effectifs comme facteur de réussite scolaire ne concernerait donc pas tous les élèves ?

Dépouillant le rural (et la maternelle) pour réaffecter ces postes en éducation prioritaire, le gouvernement continue sa double politique : celle de diviser les citoyen.nes entre eux et celle de renforcer les inégalités (entre les territoires, entre les riches et les pauvres, entre les actifs et les chômeurs ou les retraité.es, entre les cheminot.es et les agriculteurs;trices, entre les français.es et les réfugié.es...).

C'est dans ce contexte que le SNUipp-FSU64 organise un stage sur les enjeux de l'école rurale aujourd'hui. **Eclairer, partager, témoigner, comprendre et défendre l'école rurale, tels sont les objectifs de ce stage.** Attention, il est impératif de s'inscrire avant le 11 mai auprès de l'IEN ou de l'ESPE. N'attendez pas et venez nombreux et nombreuses à ce rendez-vous de fin d'année !

# La classe multi-âge, d'hier à aujourd'hui



La classe multi-âge  
d'hier à aujourd'hui  
Archaïsme  
ou école de demain ?



*Sylvie Jouan est professeur de philosophie et formatrice à l'ES-PE de Mende.*

*Elle mène des recherches à l'université de Lyon 2 sur les réticences à l'égard de la classe multi-âge, et a publié en 2015 : « la classe multi âge d'hier à aujourd'hui, archaïsme ou école de demain ? »*

## Comment s'est imposé le modèle de la classe homogène ?

Dès les années 1830 et le développement des écoles publiques, le discours de l'institution scolaire valorise la classe la plus homogène possible, en âge et niveau scolaire. L'hétérogénéité de la classe unique est considérée comme un pis-aller.

Ainsi, le modèle de la classe homogène s'est imposé progressivement en France depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle avec en particulier le choix de la méthode « simultanée » issue des travaux de Jean Baptiste de La Salle . Ce modèle nécessite que la classe soit homogène, pour que tous les élèves puissent faire la même chose en même temps C'est pour répondre

**« C'est la prise en compte de préoccupations politiques et morales et non pédagogiques qui ont justifié ce choix. » »**

à l'exigence de cette méthode simultanée qu'il a fallu organiser les regroupements de classe se sorte que l'on est une certaine homogénéité.

Le choix de cette méthode remonte aux querelles des méthodes du début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle est concurrencée par la méthode « mutuelle », avec une pédagogie reposant sur le rôle des élèves moniteurs; mais cette dernière a suscité beaucoup de critiques de la part des conservateurs. Ils craignaient que l'éducation morale n'y soit pas garantie et que l'ordre social soit mis en danger.

## La classe multi-âge obtient-elle de meilleurs résultats que la classe homogène ?

C'est difficile de répondre à cette question en général. Nous avons des travaux sur la réussite des élèves en classe multi-âge rurale qui mettent en évidence un avantage très net pour ces élèves. Mais il n'existe pas d'études sur les performances des élèves de classe multi-âge en milieu urbain. On ne peut donc pas dissocier la variable ruralité de la variable multi- âge.

On peut se contenter de répondre que, dans

## Les classes multi-âge sont-elles vouées à disparaître ?

Condamnées à disparaître ce serait difficile, sauf à supposer que l'on renonce complètement à l'offre éducative sur tout le territoire national.

Il y a quand même des lieux en milieu rural isolé dans lesquels la densité de population



## AU PROGRAMME DU STAGE

### Pierre Champollion

*Pierre Champollion est chercheur titulaire au laboratoire Éducation, Cultures, Politiques (ECP) de Lyon2-Saint-Étienne et chercheur associé au laboratoire Espaces et Sociétés-Caen (ESO-Caen). Il préside l'Observatoire éducation et territoire (OET). Co-auteur avec Yves Alpe et Angela Barthes d' « École rurale et réussite scolaire » (éditions Canopé, 2016), il vient de rédiger « Inégalités d'orientation et territorialité. L'exemple de l'école rurale montagnarde », une contribution au rapport*



### L'école rurale et montagnarde n'est pas une école de seconde zone

#### « Les inégalités scolaires commencent-elles par les inégalités de territoire ? »

On ne peut pas dire que les inégalités scolaires commencent avec les inégalités territoriales mais ces inégalités territoriales pèsent dès la plus jeune enfance, de la même façon que les inégalités d'origine sociale. Dès la naissance l'enfant est environné par les différents contextes: sociaux, territoriaux et quand il rentre à l'école, c'est le contexte institutionnel qui influe sur sa destinée

#### Quels sont les résultats de votre dernière étude ?

Les résultats obtenus montrent que les élèves de l'école rurale réussissent plutôt un petit peu mieux que la moyenne des élèves français, notamment en mathématiques. Donc ce n'est pas une mauvaise école !

Par ailleurs, il y a des pratiques pédagogiques spécifiques à l'école rurale, qui peuvent se rencontrer de façon épisodique en école urbaine mais qui sont plus systématiques en école rurale. Nous ne sommes pas sur le modèle classique, une classe, un cours, un prof, donc les enseignants sont obligés d'inventer d'autres formes pédagogiques, d'où la mise œuvre d'une flexibilité, d'un travail en ateliers, en autonomie. Le tutorat se fait non pas d'un bon vers un mauvais élève d'un même niveau d'âge, mais par les grands pour les petits, ce qui donne une autre légitimité à l'aide. La position de l'enseignant est ainsi moins magistrale et plus organisatrice. Cela se traduit aussi dans l'organisation de la classe, parfois il n'y a même pas de bureau de l'enseignant !

### Sandrine Monier

*Sandrine Monier est Professeur des écoles dans l'Allier. Elle travaille au SNUipp-FSU national, sur le CHSCT et sur différents dossiers dont celui de l'école rurale.*



### Les conventions ruralités, pour une économie de moyens ?

Pour nous, ces conventionnements ne doivent pas être l'instrument d'un vaste plan de restructuration du réseau scolaire, en imposant à grande échelle des fermetures de petites structures, une concentration des écoles et la création de regroupements pédagogiques. Cela ne doit pas se faire non plus contre les enseignants et les familles. En prenant appui sur la baisse de la démographie scolaire, l'Etat vise aussi une économie substantielle de moyens, sans faire beaucoup de cas de la réalité des territoires, comme la géographie du département, l'accès aux écoles ou le temps de transport des élèves.

La fragilisation du service public d'éducation de proximité intervient à un moment où les départements ruraux souffrent déjà en matière d'égalité d'accès aux services publics. La fermeture des petites écoles concourt au sentiment d'abandon qu'expriment de nombreux citoyen.nes, éloigné.es des pôles urbains. Enfin, faire porter la responsabilité partagée de l'élaboration du schéma d'implantation des écoles aux élu.es eux-mêmes peut se révéler un exercice difficile s'il intervient en même temps que la baisse des dotations de fonctionnement.



# Lundi 11 juin

## Stage « Quels enjeux

À Orthez ; Cité Scolaire Gaston Fébus ; 9h30-16h30



66 rue Montpensier  
Villa Fanny  
64 000 PAU



tél. : 05 59 80 28 27

Site: <http://64.snuipp.fr>



### PERMANENCES

Lundi mardi jeudi  
13h30—17h00

### SOMMAIRE

- P 1 : Edito
- P 2 : La classe multi-âge
- P 3 : Présentation de la journée

AVEC

**Pierre Champollion**

«Qu'est-ce que l'école rurale  
et montagnarde aujourd-  
'hui ? »



**Sandrine Monier**

## Mais comment participer ?

- Envoie une demande d'autorisation d'absence\* à ton IEN **avant le 11 mai**
- Envoie un mail au SNUipp-FSU 64 pour signaler ta participation et en précisant si tu souhaites manger le midi avec nous.

*\*L'autorisation d'absence est de droit, elle est indépendante des formations institutionnelles et des informations syndicales.*

*Toutefois elle reste soumise à une continuité du service, c'est-à-dire soit de remplacement, soit de possibilité d'accueil sur l'ensemble des classes. Une attestation de participation sera distribuée le jour du stage pour*



## Qui peut venir ?

Tout le monde ! Syndiqué.es au SNUipp-FSU ou pas, ce stage est ouvert aux enseignant.es, AVS, ATSEM, étudiant.es, PES qui souhaitent participer.

### Délégué.es du Personnel

Acedo Marie  
Blanchard Mathilde,  
Beumatin Catherine,  
Carricart Stéphanie,  
Gassan Philippe  
Rondelaud Laurence  
Roux Mélina,  
Senderain Cécile,  
Berterreix Cécile,  
Pottier Clément

### Secrétariat départemental

Catherine BEAUMATIN  
Cécile BERTERREIX  
Elsa DELIGNIERES  
Philippe GASSAN  
Clément POTTIER  
François PRESSAT  
Laurence RONDELAUD  
Mélina ROUX

## Le **KISAITOU**, la lettre d'infos du SNUipp 64

1 jeudi sur 2 toutes les dernières infos dans les boîtes mails des syndiqué.es et de celles et ceux qui le demandent :

SE SYNDIQUER, C'EST  
**UTILE**

Se syndiquer ?

Une vraie bonne idée

POUR MON MÉTIER  
POUR MOI  
POUR L'ÉCOLE



<https://adherer.snuipp.fr>